



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-037-2025-09

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2025

# Sommaire

## **Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC) - maison des examens / Division des affaires financières**

IDF-2025-09-15-00001 - Arrêté DAF 2025-002 ORD portant  
délégation de la signature de la Directrice du Service  
Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris,  
Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement (3 pages)

Page 3

Service Interacadémique des Examens et  
Concours (SIEC) - maison des examens

IDF-2025-09-15-00001

Arrêté DAF 2025-002 ORD portant délégation de  
la signature de la Directrice du Service  
Interacadémique des Examens et Concours des  
académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en  
matière d'ordonnancement

**ARRETE DAF 2025-002 ORD**  
**portant délégation de la signature de la Directrice**  
**du Service Interacadémique des Examens et Concours**  
**des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement**

La Directrice du Service Interacadémique des Examens et Concours,

**VU** le Code de l'Education, notamment les articles D. 222-9 à D. 222-10-1 ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

**VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pris en application des articles 88-III et 105 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** l'arrêté n°2024-001 du 21 février 2024 portant nomination de régisseurs de recettes auprès du service interacadémique des Examens et des Concours ;

**VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

**VU** l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018 nommant Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

**VU** l'arrêté ministériel du 17 mai 2023, portant renouvellement de nomination de Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

**VU** l'arrêté ministériel du 20 mars 2025, portant nomination de Madame Aurore COLLET, directrice du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

**VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° IDF-2025-04-18-00006 du 18 avril 2025 portant délégation de signature à Madame Aurore COLLET, directrice du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles en matière d'ordonnancement secondaire ;

**VU** le rectificatif n° IDF-2025-04-22-00006 du 22 avril 2025 du recueil des actes administratifs spécial n° DS IDF-047-2025-04 du 18 avril 2025, publié au recueil des actes administratifs spécial n° IDF-050-2025-04 du 22 avril 2025 ;

**VU** l'arrêté n° DIR2025-003 ORD du recueil des actes administratifs spécial n° IDF-008-2025-07, portant subdélégation de la signature de la Directrice du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles en matière d'ordonnancement ;

## ARRÊTE :

### **Article 1 :**

Dans le cadre de la délégation de signature CHORUS accordée au titre des programmes 214 et 150, délégation est accordée aux agents de la division des affaires financières dans les conditions définies ci-après :

**Madame Aline LEVERA**, cheffe de la division des affaires financières, responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes ;

**Monsieur Hervé APPOL**, adjoint à la cheffe de la division des affaires financières, responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes ;

**Monsieur Alexandre DIAS**, coordonnateur du Pôle « Budgétaire et Financier », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, responsable des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ;

**Monsieur Yannick KENNE** gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ;

**Monsieur Gorfi SU**, gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier », certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ;

**Monsieur Mathurin MONNEL**, gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier » et régisseur de recettes, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations, responsable des recettes et gestionnaire de la liquidation des recettes.

### **Article 2 :**

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil le 15 septembre 2025

La directrice du SIEC

Aurore COLLET

*Original signé*

**Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation**

**Madame Aline LEVERA**, cheffe de la Division des Affaires Financières,

**Monsieur Hervé APPOL**, adjoint à la cheffe de la Division des Affaires Financières,

**Monsieur Alexandre DIAS**, coordonnateur du Pôle « Budgétaire et Financier »,

**Monsieur Yannick KENNE** gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier »,

**Monsieur Gorfi SU**, gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier »,

**Monsieur Mathurin MONNEL**, gestionnaire du Pôle « Budgétaire et Financier » et régisseur de recettes.